

PRINTEMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (P12)



EDITO

Renforcer l'écocitoyenneté

A Ploufragan, le cadre de vie est apprécié. Les agents du service environnement qui entretiennent nos 64 hectares d'espaces verts préservent ce patrimoine naturel à transmettre aux générations futures. Nous devons les aider par des gestes écocitoyens au quotidien.

De nombreuses pollutions chimiques ont déjà affecté nos cours d'eau et l'interdiction de produits phytosanitaires dans les secteurs public et privé est un bon signal pour leur qualité et la biodiversité. Des moyens alternatifs se développent et les "pros" qui animent nos deux jardins familiaux peuvent nous aider à nous passer de ces produits. Notre département est un modèle en matière de tri sélectif. Pourtant des espaces sont la cible régulière de dépôts sauvages. Le nombre croissant de participants au Nettoyage de printemps montre l'intérêt porté à un environnement préservé.

L'éclairage public, limité dans notre ville, engendre des économies d'énergie et sauvegarde la faune nocturne. Nous pouvons, à titre privé, opter pour un éclairage maîtrisé. L'Alec (Agence Locale de l'Energie et du Climat) fournit également des conseils. Le Printemps du développement durable vous invite à visiter des habitations à consommation maîtrisée, le 27 avril.

La mise en place dans certains quartiers de sacs à déjection canine contribue à cet effort collectif. Les habitants se sont retrouvés l'an dernier pour sensibiliser un quartier à cette nuisance et, là encore, nous observons que l'effort commun porte ses fruits puisque le bilan est positif. D'autres quartiers vont se mobiliser au cours de la Journée citoyenne du 25 mai qui va voir la mise en œuvre de dix chantiers visant à l'amélioration et l'embellissement de nos espaces publics.

Le respect des heures de tonte, de tronçonnage, de l'interdiction de brûler, sont d'autres moyens de s'investir dans ces gestes du bien vivre ensemble. Sans cette implication des Ploufraganaï, les services municipaux et les élus verraient leur tâche se compliquer. L'écocitoyenneté est l'affaire de tous.



*Pascale Gallerne
maire-adjointe
environnement et
développement durable*

ACTUALITÉS EN PHOTOS

1 mars



Les élus ont rencontré les habitants de la rue d'Armor, suite aux travaux d'aménagement réalisés.

8 mars



Stand d'information et chants organisé par le Conseil citoyen de Ploufragan pour la Journée Internationale des Droits de la femme, place du marché.

SOMMAIRE

- 3 Déchets : redevance au lieu de la taxe
- 4 Nouvelles activités économiques / Economie circulaire aux Châtelets
- 5 Vie économique : entreprises et élus se rencontrent
- 5 Plan de paysage : participez
- 6 La Ville investit pour les économies d'énergie / Zéro pesticide au jardin

- 7 Journée citoyenne 2019 / Chasse aux œufs
- 8 Des activités avec le Conseil citoyen / Animations pour les 2/17 ans
- 9 espace Victor Hugo
- 10-11 Brèves | infos pratiques
- 12 Printemps du développement durable 2019

SUIVEZ-NOUS SUR :

Abonnez-vous à la Newsletter sur : www.ploufragan.fr

Mairie de Ploufragan | Tél. 02 96 78 89 00 | www.ploufragan.fr | ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h | le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 | le samedi de 9h à 12h (permanence état-civil).
Distribution de la Gazette : Adrexo. Si vous ne recevez pas la Gazette, contactez la mairie (02 96 78 89 00).

La Gazette journal d'informations municipales - Éditée par la Ville de Ploufragan (imprimée sur du papier 100% PEFC) | N°372 | Avril 2019 | Mairie de Ploufragan | 22 rue de la mairie - 22440 Ploufragan

Directeur de la publication : Rémy Moulin, maire de Ploufragan | Comité de rédaction : Laurence André, Jean-Marc Bausson, Jean-Yves Bernard, Bruno Beuzit, Xavier Bizot, Jacques Blanchard, Laurence Cotinaux, Alain Emon, Pascale Gallerne, Christine Hélay, Annie Labbé, Nathalie Lemée, Emmanuelle Le Bellego, Gabrielle Morin, Evelyne Nejari, Christine Orain-Grovalet, Martial Picard, Guénola Rousseau, Jean-Pierre Stéphan, Jérôme Tréton | Création - infographie : Studio graphique service communication - Ville de Ploufragan | Dépôt légal : à parution.



DÉCHETS

LA REDEVANCE CHOISIE AU LIEU DE LA TAXE

Jeudi 7 février, 42 élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont voté la mise en place de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur son territoire. Quels sont les implications de ce choix ?

Taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou REOM) ?

Pour financer la collecte des déchets ménagers et assimilés, les collectivités territoriales ont le choix entre deux dispositifs. Ainsi, selon où vous habitez, les communes et leurs groupements (syndicat, EPCI) décident de la mise en place de la (TEOM) ou de la Redevance (REOM).

Pour les Ploufraganeis et les habitants des 31 autres communes du territoire, le choix revient à Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui détient la compétence « collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ».



La donne a changé

Jusqu'à présent, l'Agglomération est assujettie à la TEOM. Parmi les nouvelles communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération depuis 2017, les deux communautés de communes Quintin Communauté et Centre Armor Puissance 4 ainsi que la commune de Saint-Carreuc sont soumises à la REOM. Les cartes ont été rebattues sur ce territoire élargi. La persévérance des communes en faveur de la REOM, tout particulièrement des élus de Ploufragan, et cette nouvelle donne ont fait peser la balance. Jeudi 7 février 2019, 42 élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération ont voté la mise en place de la REOM sur son territoire (contre 36 pour la TEOM et 1 abstention), au nom de plus d'équité sur le territoire, de plus de justice sociale et fiscale. Elle devra être mise en place au 1^{er} janvier 2022 au plus tard. Le conseil communautaire a aussi voté une augmentation de 10% de la TEOM 2019. 8 élus ont voté contre, dont 6 Ploufraganeis. La révision de l'organisation de la collecte devrait permettre de diminuer les coûts.

Taxe ou Redevance, quelle différence ?

La taxe (TEOM)

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire sur la valeur locative cadastrale. La TEOM est à payer par le propriétaire ou l'usufruitier d'une propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative du logement (ou du local pour les professionnels). Elle n'a que très peu de rapport avec le service réellement rendu.

Les élus communautaires votent seulement un taux qui s'applique uniquement à 50% de la valeur locative de votre maison ou appartement. Les valeurs locatives datant de 1970, n'ont jamais été révisées depuis. Tout le reste du processus est de la responsabilité du Trésor public : la gestion de la facturation, le suivi, des relances et impayés éventuels. Pour cette taxe imputée dans votre taxe foncière, l'Etat perçoit 8% de cette facturation.

Le paiement de la taxe :

Le montant de la TEOM à payer est indiqué sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Payé chaque année avec celle-ci, il ne fait pas l'objet d'un règlement distinct.

La redevance (REOM)

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères n'est pas une taxe mais une rémunération pour service rendu. Elle est due uniquement si vous utilisez le service d'enlèvement des ordures ménagères. C'est donc la personne qui habite le logement qui doit la payer. Elle correspond aux déchets émis par les ménages.

Ce sont les collectivités qui déterminent la composition de la redevance. Les montants sont liés à une quantité moyenne de déchets produits : collecte, transfert et traitement des ordures ménagères, collecte et tri des matériaux recyclables, déchèterie. Pour notre territoire, les élus devront arrêter différents critères (taille de la poubelle, composition du ménage, nombre de passage de collecte...) à appliquer pour cette facturation. Le travail au sein de l'Agglomération commence maintenant pour une mise en place obligatoire au 1^{er} janvier 2022 au plus tard.

Le paiement de la redevance :

A l'inverse de la TEOM, la REOM sera totalement gérée par l'Agglomération. C'est Saint-Brieuc Armor Agglomération qui émettra les factures de la REOM et en assurera le recouvrement.

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SASSOUNAILS

Sandrine Busson, Ploufraganaise depuis douze ans, a pratiqué différentes activités commerciales avant d'entreprendre une reconversion. Elle a obtenu un diplôme qualifiant après une formation en prothèse et styliste ongulaire.

Démarrée en 2018, son activité est d'embellir les mains : la reconstruction et le rallongement des ongles, puis un complément esthétique selon le goût de

chacun(e) est proposé, avec un choix varié. Elle travaille à son domicile dans une ambiance chaleureuse car c'est aussi un moment de détente. Elle s'adresse à une clientèle de tous âges, qui peut bénéficier d'un tarif d'abonnement.

Sandrine Busson a le projet de suivre une formation complémentaire en esthétique pour élargir ses propositions commerciales et ouvrir un pas de porte sur la commune.



20 rue du Calvaire, pavillon n°1
Tél. 06 50 42 57 06
Mail : sassounails@outlook.fr

MARI COURTAS, ÉCRIVAIN PUBLIC/RÉDACTRICE

Sa devise : toutes les histoires méritent d'être racontées. Après avoir exercé la profession de journaliste de presse en collectivités et en agences de communication en Bretagne, Mari Courtas a souhaité s'orienter vers un métier répondant à sa passion, en alliant les domaines liés à sa formation et à son expérience. C'est ainsi que, depuis 2018, elle propose deux types de services. Le premier : l'aide à la transmission de récits de vie, souvent pour la préservation d'une histoire familiale : elle associe l'enregistrement et le montage d'interviews, traces vivantes du

vécu, à la possibilité d'imprimer la biographie, soit sous forme traditionnelle, soit sous forme de livret illustré. Le deuxième : une activité d'écriture, plus proche du travail d'agence, orientée vers les entreprises ou les associations, soit pour écrire le contenu de documents de communication soit pour rédiger des rapports d'activité. Jeune femme dynamique, Mari Courtas aimerait beaucoup pouvoir élargir son champ d'activité vers des ateliers d'écriture et pouvoir ainsi partager sa passion de « l'écriture vivante ».



Tél. 06 83 40 54 61
Mail : maricourtas@gmail.com
Site internet : voshistoires.fr

Jacques Blanchard, maire-adjoint à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat

AZIC ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE* AUX CHÂTELETS

Les entreprises veulent limiter leur empreinte sur l'environnement. 80 entreprises du parc d'activités des Châtelets sont regroupées au sein de l'AZIC**, une association qui, depuis plus de 20 ans, facilite les relations entre les chefs d'entreprises.

Son projet d'économie circulaire a été retenu par la Région Bretagne, dont un financement a permis l'aide du cabinet AppeldaiR Consultants et de l'ADE, Association pour le développement économique du Pays de Saint-Brieuc. Depuis un an, les entreprises volontaires échangent et réfléchissent sur le sujet.

Ce projet s'est donné pour nom « LA ZIC » : La Zone d'Interdépendance

Circulaire. Le but est de réfléchir à la vie des produits et aux échanges possibles. Par exemple, la sciure produite par les entreprises de bois peut être récupérée pour la fabrication de bûches, les déchets de l'un devenant la ressource de l'autre. Le but est aussi d'éviter des « pertes » inutiles en utilisant des plateformes communes. Le carburant logistique pourrait bénéficier de la création d'une station de bio GNV (Gaz Naturel pour Véhicule). Déjà 25 interactions ou projets circulaires potentiels sont en cours d'exploration sur le parc d'activités des Châtelets. Les travaux et les idées ne manquent pas. De telles réflexions innovantes témoignent du dynamisme des chefs

d'entreprises des Châtelets qui voient, avec le projet Genesis Baie d'Armor (reprise des locaux de l'ancienne usine Chaffoteaux), l'opportunité de rendre encore plus attractif ce parc d'activités le plus important du département.

* Economie circulaire : cette économie vise à limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits par le biais, entre autres, du réemploi des matières.

** AZIC : Association de la zone industrielle des Châtelets

Jacques Blanchard, maire-adjoint à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat

VIE ÉCONOMIQUE

ENTREPRISES ET ÉLUS PLOUFRAGANAIS SE RENCONTRENT

Lors d'échanges à la cérémonie des vœux avec plusieurs commerçants et artisans, l'idée d'organiser des rencontres plus régulières afin de mieux cerner les besoins des uns et des autres est apparue comme une évidence. La municipalité souhaitait notamment faire le point avec les commerçants, artisans, chefs d'entreprise installés ces dernières années et dont nous avons pu faire la promotion dans la Gazette.

Une dizaine d'entre eux ont répondu à notre invitation le 20 février dernier, l'occasion d'échanger sur différents sujets et de partager nos préoccupations, l'attractivité de la ville, de ses commerces, de ses entreprises artisanales mais aussi industrielles. L'atout que représentent les 5 500 salariés travaillant à Ploufragan et les réflexions communes à avoir pour leur donner envie de venir en centre-ville, d'y découvrir ses services et ses commerces.

Plusieurs thèmes ont été abordés, l'accès au très haut débit, la signalétique, la visibilité de nouvelles



activités notamment sur le site de la ville ou encore la mise en place de politiques publiques comme la gratuité de la médiathèque pour tous les salariés, avec un élargissement des horaires d'ouverture, notamment le vendredi midi. Mais aussi des pistes d'actions futures comme, par exemple, un forum des activités artisanales et commerciales, avec la participation

des entreprises qui le souhaiteraient.

C'est une première très positive qui, de l'avis de tous, doit se poursuivre, avec l'objectif de poursuivre ensemble l'attractivité de notre ville, au service des Ploufraganaïses et Ploufraganaïses.

Christine Orain-Grovalet, maire-adjointe au développement local et à la communication

VIE ÉCONOMIQUE

PLAN DE PAYSAGE : PARTICIPEZ



L'Agglomération lance un appel aux habitants pour comprendre et construire ensemble le paysage du territoire de ses 32 communes.

Le plan de paysage de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en cours de réflexion, va intégrer vos avis. Dans cette démarche de projet, pour guider les décisions d'aménagement et les actions concrètes, les acteurs du territoire (élus,

habitants, usagers, aménageurs...) vont dialoguer pour dessiner ensemble les contours du paysage de demain.

Tous, habitants, vous vivez le paysage

La participation des habitants du territoire est importante tout au long du processus. Un groupe d'habitants est en cours de constitution. Il sera composé de personnes, prêtes à se mobiliser dans la durée, qui reflètent une diversité de profils. Ils échangeront lors de 5 ateliers organisés au printemps, en été et en automne.

Le premier atelier de « réflexion » a eu lieu en février à Saint-Julien (visite de terrain, partage autour d'une carte).

A suivre :

- Un deuxième atelier de réflexion en avril,
- Trois ateliers dits « moments paysage », des temps grand public ouvert à tous. Cela permet de se projeter et de créer sur le terrain. Ils auront lieu à trois moments : printemps, début d'été, automne.

Vous souhaitez devenir habitant-ambassadeur et participer aux ateliers du plan de paysage ?

Contactez l'Agglomération ou l'équipe Cocolithes, collectif d'architectes du paysage.

blandine.ramain@sbaa.fr ou cocolithes@gmail.com

Qu'est-ce que le paysage ?

Il englobe tout ce qui nous entoure : les espaces urbains, périurbains et ruraux, industriels, agricoles... Des espaces remarquables mais aussi des espaces du quotidien, parfois dégradés auxquels on n'accorde pas de valeur esthétique. Il est le fruit de l'action des facteurs naturels et humains. Ce paysage est concret, il se vit.

LA VILLE INVESTIT POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

2008-2017 : UN BILAN D'ÉNERGIE POSITIF



© Photo Christine Hilary

L'éclairage de la Médiathèque a été remplacé par des Leds en 2016.

La Ville de Ploufragan s'efforce de réduire sa consommation d'énergie. L'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat), à laquelle la Ville adhère, a fait le bilan sur la période 2008-2017 et les résultats sont positifs. Ce bilan porte aussi bien sur le patrimoine bâti (74% des consommations) que le transport et le matériel (12%) et l'éclairage public (14%).

Entre 2008 et 2017, les dépenses globales ont ainsi baissé de 16%. En termes financiers, cela équivaut à une baisse de dépenses non négligeable de 37 000€ par an. Dans le même temps, les émissions de CO₂ ont diminué de 16%.

Les gains sont engendrés essentiellement par la construction des nouveaux bâtiments, moins énergivores. Les économies sont aussi dues à l'optimisation des appareils, à l'amélioration ou au changement des systèmes de chauffage (école de La Villette), à l'isolation et l'amélioration des enveloppes

des bâtiments, au changement des menuiseries (école Louis Guilloux)...

Il reste encore des marges d'amélioration dans le patrimoine municipal et de nouvelles pistes sont étudiées tous les ans.

L'ALEC AGIT AUSSI POUR LES PARTICULIERS

En 2017 :

- 81 Ploufragnais ont été conseillés
- 2 foyers ont bénéficié d'un audit énergétique
- 12 Ploufragnais ont eu des conseils en accession à la propriété
- 4 visites de lutte contre la précarité énergétique ont été réalisées

Contact : ALEC du Pays de Saint-Brieuc
Tél. 02 96 52 15 70 - Mail : contact@alec-saint-brieuc.org

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

ZÉRO PESTICIDE AU JARDIN

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation pour l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis janvier 2019 (loi Labbé), les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber (c'était déjà le cas pour les collectivités depuis 2017).

Des solutions alternatives existent

- Pensez à planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol.
- Cultivez à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels.
- Utilisez certaines plantes et des animaux auxiliaires (coccinelles...) pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Favorisez la biodiversité, alternez les cultures, adoptez le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs...

Un jardin naturel et équilibré est plus résistant. Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez en utiliser, quand ils sont adaptés, au bon moment selon le stade de développement du

bioagresseur et les conditions climatiques.

Retrouvez l'ensemble des conseils et des solutions pour jardiner sans pesticides sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides

Bidons, bouteilles, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de produit, doivent être déposés en déchèterie ou en point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut surtout pas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations !

* Les pesticides chimiques sont des produits phytosanitaires de synthèse parmi lesquels on trouve des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...



JOURNÉE CITOYENNE 2019

PRÉPAREZ LA 2^{ÈME} ÉDITION

Pour sa deuxième édition, la journée citoyenne se déroulera samedi 25 mai. Tous les Ploufraganais qui le souhaitent sont invités à rejoindre un des chantiers proposés par des habitants.

10 chantiers en 2019

- Entretien du chemin et du square, rue de l'Aubépine
- Peinture du transformateur, rue des Peupliers
- Entretien et renouvellement des carrés botaniques, place d'Iroise
- Peinture des contremarches des tribunes du Haut Champ
- Réalisation d'une mare pédagogique à Saint-Hervé, derrière l'école Louise Michel
- Nettoyage du terrain du comité de quartier de Launivier
- Entretien du four et du local du comité de quartier de la Poterie
- Entretien du lavoir et des abords du chemin des Castors, à Saint-Hervé
- Réalisation d'un reportage photos de la journée
- Préparation d'un temps de convivialité

Venez nombreux nous rejoindre pour de bons moments d'échanges et de savoir-faire pour une journée conviviale placée sous le signe de la bonne humeur !

Pascale Gallerne, maire-adjointe à l'environnement et au développement durable

Réunion de préparation le 26 avril

Cette réunion de présentation et de travail en ateliers sur ces projets est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir dans cette matinée de travail collectif pour l'amélioration de nos espaces publics et de proximité.

Vendredi 26 avril, à 18h, en mairie. Ouvert à tous !

GRANDE CHASSE AUX ŒUFS CONVIVIALE - 3^{ÈME} ÉDITION

« FRAGRANCE : MISSION PÂQUES »

Cette chasse à l'œuf revisitée et scénarisée permet à tous les participants de s'amuser et de récupérer du chocolat !

Le concept est simple : retrouvez des œufs cachés dans la vallée et échangez-les pour mettre au défi les bandits avec les jeux qu'ils vous proposent ! Si vous réussissez, alors vous repartez avec du chocolat ! Tout cela est mené en suivant les rebondissements d'une histoire rocambolesque...

Réservations : afin qu'il y ait du chocolat pour tout le monde, les réservations sont conseillées sur www.bande-breizh.fr

Lundi 22 avril,
de 10h à 17h,
vallée du Goëlo.

(accès par l'entrée nord de la vallée, au Carpont).

3€/personne (à partir de 4 ans).

Une zone spéciale « - de 4 ans » est également prévue.

Petite restauration sur place.

Organisateur : association Bande de Breizh.



CONSEIL CITOYEN DU QUARTIER D'IROISE

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

Dans le cadre de son action, le Conseil citoyen propose des activités, financées par l'ARS (Agence régionale de santé), le contrat de ville ou Côtes d'Armor Habitat. Plusieurs ont lieu en avril.



Laïcité en Vidéo

La laïcité, c'est la liberté ? ou la fraternité ? Ni l'une ni l'autre ? Ou les deux en même temps ? Est-ce que l'on peut vivre ensemble si l'on n'a pas les mêmes croyances ?... Les conseillers citoyens souhaitent lancer la discussion sur ce thème en avril.

- Du 8 au 12 avril : - Stage vidéo d'une semaine. Pour les jeunes de plus de 12 ans qui ont des choses à raconter ou encore envie de passer devant ou derrière la caméra.

- En parallèle, les conseillers citoyens travaillent sur une exposition et invitent les habitants à la co-construire avec eux. Ouvert à tous.

- Jeudi 25 avril, à 18h, au Tremplin : soirée-débat pour restituer le travail réalisé. Ouvert à tous.

Cultivez votre Santé

Animation jardinage et échange de savoirs avec l'association Vert le jardin. 9 ateliers pour valoriser les carrés potagers du Tremplin et les jardinières de la place d'Iroise.

Prochaines dates : **les mardis 30 avril, 28 mai, 11 et 25 juin**, de 14h à 16h.



Yoga du rire

Suite à une première expérience positive, le yoga du rire est reconduit. 21 séances sont programmées.

Prochaines dates : **vendredis 26 avril, 10, 17 et 24 mai**, de 14h à 16h, salle du Grimolet.

3€ la séance pour les Ploufragnais. Gratuit sous conditions.

Contact : Sabrina Rault, médiatrice sociale au Tremplin et coordinatrice du Conseil citoyen de Ploufragan. Tél. 06 72 44 39 50 ou 02 96 01 52 10 – Mail : sabrina.rault@ploufragan.fr



Le Conseil citoyen est une instance indépendante où habitants, associations et entreprises du quartier d'Iroise proposent des idées et élaborent des projets dans le cadre du contrat de ville. Les axes : rénovation urbaine, emploi, cohésion sociale. Il agit avec la mairie et Côtes d'Armor Habitat.

VACANCES DE PRINTEMPS

ANIMATIONS ENFANTS ET JEUNES

Loisirs animation jeunes (LAJ) : 12-17 ans

LAJ au local jeunes du Pollen, du lundi 8 au vendredi 19 avril. Les activités proposées donneront un avant-goût de l'été à venir.

Inscription à la demi-journée (9h-12h et 14h-17h30). Les jeunes choisissent les activités qu'ils souhaitent pratiquer sur la base d'un programme.

Quelques exemples d'activités : moto, VTT, piscine, BMX, bowling, roller, atelier manuel.... Le programme définitif est disponible à partir du 27 mars au Pollen.

Rappel : nouvelle organisation pour les inscriptions !

Les permanences d'inscription aux activités du LAJ :

- Au Pollen :
- Mercredis 27 mars et 3 avril, de 9h à 12h30,
- Vendredis 29 mars et 5 avril, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

- Au local jeunes du Pollen, de 14h à 18h :

- Mercredis 27 mars et 3 avril,
- Samedis 30 mars et 6 avril.

- Durant les vacances, au local jeunes du Pollen, de 9h à 10h :
- du lundi 8 au vendredi 19 avril.

Accueil de loisirs (3/12 ans)

Accueil de loisirs des vacances de printemps, du lundi 8 avril au vendredi 19 avril.

Le fil rouge de ces vacances est « Bien manger, Bien être ». Au programme : réflexologie, piscine, sport, cuisine, activités manuelles.

Planning et coupons d'inscriptions téléchargeables sur le site internet www.ploufragan.fr

Inscriptions avant le vendredi 29 mars.

Renseignements au Pollen - service Jeunesse-éducation - Tél. 02 96 76 05 01

CENTRE CULTUREL

contact : 02 96 78 89 24 ou centre.culturel@ploufragan.fr
programme complet sur www.ploufragan.fr

ATELIER CRÉATIF



Pendant les vacances de printemps, stage d'initiation à la technique de la broderie sur feutrine animé par Nathalie Loncle.

Cet atelier requiert juste un peu de goût pour travailler avec de la feutrine et jouer avec les couleurs. Les enfants pourront s'inspirer de modèles ou laisser libre cours à leur imagination.

Du 15 au 19 avril | 14h/16h | espace Victor Hugo.

Tarif : 35€/stagiaire.

Pour les enfants entre 8 et 10 ans.

Nombre de places limité.

LES MERCREDIS MUSICAUX

Animation musicale des élèves de l'école de Musique.

Mercredi 3 avril | 15h | Hall espace Victor Hugo.
Entrée libre.

DOUBLE PLATEAU MUSIQUE

Serge Lopez

Dans ses gènes, il a toutes les nuances et les parfums de la Méditerranée, France, Maghreb, Espagne.

Hawaïian Pistoleros

Un univers tout en élégance et décontraction, enjoué, sensuel et délicatement nostalgique...

Samedi 4 mai | 20h30 | Salle des Villes Moisan.

Tarifs : de 9,50 à 13,50€

MÉDIATHÈQUE

contact : 02 96 78 89 20 ou mediatheque@ploufragan.fr
catalogue en ligne : www.mediathèquesdelabaie.fr

MÉDIA#SON : 4^{ÈME} ÉDITION DU MOIS DU NUMÉRIQUE

Atelier « Deviens bruiteur d'un film d'animation »

3 et 6 avril | 14h | Médiathèque.

8/12 ans. Sur inscription.

Concert « Vjing »

Le duo composé du sculpteur d'images {Accolade} et de Davy Robial, guitariste à la croisée des genres musicaux, vous embarque dans un véritable road movie musical : guitare nomade, machines et projections visuelles, dialogues en live.

Vendredi 19 avril | 18h30 | Médiathèque

Tout public. Entrée libre.



LE MOIS DU NUMÉRIQUE À PLOUFRAGAN, C'EST AUSSI :

- Atelier Makey-Makey pour créer de la musique
- Expériences binaurales. Spectacle pour oreilles en mouvement par la Compagnie Katarsis
- Heure du conte « En musique les histoires »
- Blindtest musical
- Atelier « Réalise ton looper avec Scratch »
- Atelier « Education aux médias »
- Ziklibrenbib : élection du titre de l'année

Tout le programme sur www.ploufragan.fr

DES LIVRES ET DES ADOS

Nouveautés ! A partir de 12 ans.

vendredi 5 avril | 17h30 | Médiathèque.

DES FILMS ET DES ENFANTS

Le cinéma comme si vous étiez : projection d'un film d'animation sur grand écran.

Mercredi 10 avril | 15h | Médiathèque.

DES LIVRES ET DES TÉTINES

Historiettes, chansonnettes et jeux de doigts pour les enfants, jusqu'à 3 ans.

Mercredi 24 avril | 11h/11h30 | Médiathèque.



BRADERIE DE LIVRES, REVUES, CD, DVD...

9^{ème} braderie de la Médiathèque et de l'Amicale laïque de Ploufragan : romans, BD, livres documentaires ou revues pour adultes et enfants, disques, films...

Vous aussi, vendez vos documents à la braderie !
Renseignements et inscriptions à partir du 6 avril.

**Samedi 27 avril,
de 10h à 17h | hall de l'espace Victor Hugo.**

Entrée gratuite.

Restauration sur place.

Nouvelle conseillère municipale



Isabelle Colin succède à Claire Brassier, conseillère municipale démissionnaire. Technicienne territoriale, elle est déjà membre des commissions voirie-réseaux, bâtiments, aménagement du territoire et de l'habitat, vie dans les quartiers et développement culturel.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Kacem Bakouch, 31 rue des Lys
Naim Bendriss, 9 rue des Tulipes
Teddy-Junior Boukongo Ndzondo, rue de Frehél Bât M 331
Levi Bourlet, 1 rue d'Argoat
Sywen Bourlet, 42 rue des Quartiers
Noah Breton, 16 rue de la Victoire
Anna Courtel, 4 rue du Goëlo
Tom Kichenin, 13 rue du Verger
Smaël Le Carboulec, 23 rue de la Ville Chapet
Naomie Le Méhauté, 9 rue de l'Epine Guen
Gabin et Louis Pasco, 7 rue de Galilée
Joshua Prigent, 8 impasse du Petit St-Guen
Louis Sabbadin, 31 rue du Tertre Jouan
Gabin Sicot, 10 rue des Beauvalets

Décès

Aliette Clavières veuve Barboni, 90 ans, 21 rue Jean Mermoz
Gilbert Gautier, 72 ans, 1 rue de Bel Air
Jean Guillerme, 73 ans, 38 rue de Tréfois
Rémi Michel, 75 ans, 21 rue de la Ville au Beau
Odette Maout veuve Bourdois, 94 ans, 4 bis rue du Calvaire
Pierre Le Gall, 92 ans, 1 rue de la Croix des Landes
Juliette Lucas, 51 ans, 46 rue des Tulipes

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2019

Compte rendu complet affiché à l'entrée de la mairie et disponible sur www.ploufragan.fr, rubrique La mairie / Le conseil municipal.

Voirie réseaux

Eclairage public

Programme annuel de réparations pour

2019 : 10 000€ pour les réparations ponctuelles sur le réseau d'éclairage public, montant estimatif à la charge de la commune, aux conditions définies dans la convention « travaux publics effectués dans le cas du transfert de compétences ».

Bâtiments

Auditorium

Demande de subventions d'un montant identique de 561 638€ au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

Aménagement et travaux

Aménagement de la ville

Appel à candidature « dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux » La Ville sollicite le montant maximal de subventions pour un accompagnement au stade des travaux pour :

- L'opération de renouvellement urbain du quartier de l'Iroise
- L'aménagement des abords de la salle multifonctions
- L'aménagement de la RD 45 en agglomération et des espaces publics connexes
- La construction de l'auditorium.

Urbanisme

Domaine de Launay

Achat à la Société CAB Promotion de la parcelle cadastrée section AM n° 348 (198 m²) au prix de 1€ pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la rue des Quartiers et de la rue des Violettes, dans le cadre du projet partenarial urbain conclu avec le lotisseur du Domaine de Launay.

Extension de réseau électrique impasse de la Poterie d'en Bas

Contribution financière de 3 325,80€ HT, soit 3 990,96€ TTC à Enedis pour l'extension de 45 mètres linéaires du réseau électrique depuis le réseau existant, suite à l'autorisation de diviser 2 lots à bâtir sur un terrain sis impasse de la Poterie d'en Bas.

Social

Mise en œuvre d'un chantier éducatif au local jeunes des Villes Moisan

Validation du projet de chantier éducatif dans le local jeunes des Villes Moisan (travaux de peinture et faux-plafonds) et signature de la convention avec Armor Emploi pour la mise à disposition de jeunes en difficulté d'insertion scolaire ou professionnelle. En contrepartie, la Ville assure l'encadrement, fournit les matériaux et matériels nécessaires au chantier et verse à Armor Emploi, au titre de la prestation, 3 000€ TTC maximum pour 160 h de travail.

Subventions 2019

- subvention événementielle de 1300€ à l'Amicale laïque athlétisme
- subvention de fonctionnement de

690€ à l'EPMM sport pour tous

- subventions exceptionnelles aux associations extérieures pour un montant total de 634,50€
- subvention de 980€ à Loisirs Pluriel

Infos pratiques

VIE LOCALE

Relevé du compteur d'eau

Les agents du service des eaux de St-Brieuc Armor Agglomération vont procéder au relevé annuel des compteurs d'eau du 9 avril au 24 mai. Durant cette période, votre compteur doit être accessible et visible pour les agents. Veillez à ne pas obstruer l'accès au compteur par des objets lourds (pots de fleurs, voitures garées...), et à le dégager de toute végétation.

Si votre compteur est situé dans votre propriété, les agents du service des eaux doivent pouvoir y avoir accès : vous pouvez leur demander leur carte d'identité administrative de releveur de compteur. En cas d'absence de votre part ou d'inaccessibilité du compteur, un carton-relève sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous devrez le retourner, complété de l'index de votre compteur au service des eaux de St-Brieuc Agglomération. Contact : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Chiens et chats sur la voie publique

Suite à l'arrêté municipal du 8 septembre 2009, il est défendu de laisser les chiens et chats divaguer sur la voie publique seuls sans leur maître ou gardien. Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse, c'est-à-dire reliés physiquement à la personne qui en a la garde.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets

Poubelle marron

(déchets résiduels en sacs)
Tous les mercredis.

Poubelle jaune

(emballages en vrac)
Tous les quinze jours
Lundis 1^{er}, 15 et 29 avril

Poubelle verte

(verres en vrac)
Mardi 2 et 30 avril
N° Azur St-Brieuc Armor Agglomération : 0 810 121 600.

EMPLOI

Avril à la Cité des métiers

- Lundi 1^{er} : Travailler en milieu ordinaire avec un handicap
- Mercredi 3 : Élargir ses compétences par une formation courte
- Jeudi 4 : Salarié, évoluer et se qualifier au sein de son entreprise
- Mardi 9 : Les métiers de la fibre optique
- Jeudi 11 : Le métier de vétérinaire
- Lundi 15 : Valider son expérience dans les métiers du travail social
- Mardi 16 : Faire du baby-sitting et passer son BAFA
- Mercredi 17 : Rédiger son CV par compétences via le site de Pôle Emploi
- Jeudi 18 : Les métiers d'un laboratoire en santé et bien-être animal
- Mardi 23 : Se former hors temps de travail
- Mardi 23 : Utiliser les réseaux sociaux pour sa recherche d'emploi
- Mercredi 24 : Mon handicap, comment j'en parle à mon employeur ?
- Vendredi 26 : Devenir cuisinier en restauration collective
- Lundi 29 : Faire ses démarches en ligne sur le site de la CPAM

Gratuit, sur inscription. Ouvert à tous.
Programme complet du trimestre sur www.citedesmetiers22.fr

Permanence Initiative emploi

Le service Insertion sociale et professionnelle de St-Brieuc Armor Agglomération assure une permanence sur rendez-vous au Tremplin, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
Prochaines dates : 11 et 25 avril.
Le Tremplin : Tél. 02 96 01 52 10

LOISIRS

Mars au Tremplin

Activités pour les adultes

- **Activité gymnastique d'entretien** : les mardis, de 15h à 16h15.
- **Dictée** : un jeudi par mois, à 19h30. Ouvert à tous, quel que soit son niveau. Date à demander à l'accueil du Tremplin.
- **Ateliers « le plaisir de la cuisine »** : les jeudis, de 9h30 à 14h.

Activités pour tous

• Lieu Accueil Enfants Parents

Tous les mercredis, de 10h à 11h30, espace de jeux libres pour les enfants de moins de 4 ans et lieu de paroles et d'échanges pour les parents, grands-

parents, futurs parents.

• Atelier parent/enfant, grand-parent/petit-enfant

A partir de 4 ans. De 14h à 16h30. Sur inscription.

- Pancakes et pop cakes : mardi 9 avril
- Fabrication de porte-clés et maquillage : jeudi 11 avril
- Bricolage de Pâques : mercredi 17 avril
- Sortie familiale au Parc préhistorique de Malansac : dimanche 14 avril.
- **Atelier créatif : fabrication de boucles d'oreilles** : jeudi 25 avril, de 14h à 16h. Adultes. Sur inscription.

• « La laïcité en vidéo » : stage vidéo, exposition et soirée-débat (plus d'infos p.8 de cette Gazette).

Inscriptions au Tremplin - Tél. 02 96 01 52 10 - Programme complet disponible au Tremplin ou sur www.ploufragan.fr, rubrique « En 1 clic », Le Tremplin.

Ça se passe à Ploufragan, Brézillet

Jeudi 25 avril : **Best of Floyd "The Welcome Tour"**, salle Hermione.

Samedi 27 avril : **Spectacle de Jean-Marie Bigard**, salle Hermione.

Samedi 27 avril : **Coupe de Bretagne de BMX en nocturne**, piste de BMX, rue Pierre de Coubertin.

Découverte de la faune sauvage



Yann Le Meur vous emmène, à travers un film, à la découverte du murin à oreilles échancrées, de la martre des pins, du renard...

Jeudi 18 avril, de 14h à 16h, au Tremplin.

Tout public – Réservation conseillée au 02 96 01 52 10.

Fêtes et animations

Avril

- Samedi 6 : Fest-noz organisé par De Ouip en Ouap, salle des Villes Moisan.
- Dimanche 21 : Loto de l'Amicale laïque Ploufragan basket, salle des Villes Moisan.
- Lundi 22 : Chasse à l'œuf de l'association Bande de Breizh dans la Vallée du Goëlo.
- Jeudi 25 et vendredi 26 : Spectacle « Racines » de la Cie Gazibul, salle des Villes Moisan.
- Samedi 27 : Soirée Gala des équipes seniors 2, Ploufragan handball, salle Bellelle.

Mai

- Samedi 4 : Double plateau musicale

avec Serge Lopez et Hawaiian Pistoléros, salle des Villes Moisan.

Repas de l'association des Danses bretonnes de St-Hervé-Ploufragan, salle du Mille Club.

- Du 14 au 25 : Exposition « Carnets de prison » de Gildas Chasseboeuf, espace Victor Hugo.
- Samedi 11 : Soirée de fin de saison de FaSiLa Danse, salle des Villes Moisan.
- Dimanche 12 : Fête des écoles des Villes Moisan par l'association des parents d'élèves, salle des Villes Moisan.

Stage de tennis



Le Tennis club de Ploufragan organise des stages auprès des jeunes des quartiers prioritaires d'Iroise et des Villes Moisan, pendant les vacances d'avril pour promouvoir la pratique du tennis. Stages encadrés par un enseignant diplômé d'Etat. Prêt de matériel, pique-nique et goûter pris en charge par le club. Navette centre-ville/Les Grands Chemins, matin et soir.

- Les 8 et 9 avril, pour les 6/12 ans.
- Les 10 et 11 avril, pour les 13/16 ans.

De 10 h à 16h.
69 rue des Grands Chemins
Contact : 06 31 85 99 92

Exposition à l'EHPAD



Le lieu d'exposition du Foyer d'Argoat accueille les photos des animations de l'association Atout'âge réalisées en 2018.

Tout le mois d'avril à l'EHPAD Foyer d'Argoat, rue d'Argoat. Aux heures d'ouverture. Entrée libre.

PRINTEMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

ÉNERGIE, RÉNOVATION, ÉCO-CONSTRUCTION...

Saint-Brieuc Armor Agglomération, communauté riche de 32 communes, propose une nouvelle édition du Printemps du développement durable. Ateliers, visites, exposition, conférences, débats et rencontres... des animations sont proposées sur tout le territoire. Les communes unissent leurs forces et proposent 4 temps forts sur le thème de l'énergie, de l'habitat et du climat.



Le temps fort du secteur de Ploufragan

Samedi 27 avril : visitez un habitat au service du climat

9h : Accueil des participants autour d'un café.

9h15 : L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat vous informe sur les possibilités d'accompagnement technique ou financier de vos projets d'habitat.

9h45 : répartition des inscrits dans les navettes pour une visite de maison passive (une visite au choix) :

- **Saint-Brieuc** : rénovation passive par l'intérieur avec élévation de l'habitation pour une extension bois.
- **Ploufragan** : rénovation passive par l'intérieur avec isolation thermique.
- **ou Plérin** (quartier des Rosaires) : rénovation passive avec isolation de la toiture et des murs par l'extérieur, et extension en bois.

Gratuit. Sur inscription (10 à 15 personnes maximum par maison)

Lieu de début de visite :

Saint-Brieuc – Salle de Robien (circuit navette : trajet aller et retour, une visite au choix)

Contact : 02 96 77 60 10 - emmanuelle.etienne@sbaa.fr

Ailleurs sur le territoire

Le Printemps du développement durable, c'est aussi trois autres temps forts sur le territoire de l'Agglomération et une belle randonnée qui clôt cette édition 2019.

• **Samedi 6 avril, 14h-17h : forum-débat "Gaspillage énergétique, stop !".**

Un temps de rencontre pour mieux repérer les dispositifs d'aides existants en matière d'économie d'énergie et mieux connaître les complémentarités entre différents acteurs : professionnels de l'habitat, artisans, architectes, Agence Locale de l'Énergie et du Climat...

Gratuit, tout public.

Langueux - Le Grand Pré.

Contact : service aménagement Langueux : 02 96 62 25 60

• **Samedi 13 avril : les énergies dans le vent**

Découvrez l'unité de méthanisation, la chaufferie bois de Saint-Brandan et le parc éolien de Lanfains.

Et pour vos questions habitat ou adaptation de votre logement, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et l'Espace Info Habitat sont à votre écoute.

Gratuit, tout public.

Saint-Brandan et Lanfains.

Contact et inscriptions : 02 96 77 60 10
emmanuelle.etienne@sbaa.fr

• **Samedi 20 avril : à la découverte de la filière bois énergie**

- Visite d'une plantation de saules, de la chaufferie bois de la piscine Goëlys à Binic-Étables-sur-Mer.

- Visite d'une maison passive (sur inscription uniquement).

Gratuit, tout public.

Plourhan et Binic-Etables-sur-Mer.

Contact : 02 96 77 60 10 - emmanuelle.etienne@sbaa.fr

• **Mercredi 1^{er} mai : randonnée des Chaos du Gouët**

Rendez-vous à Saint-Julien, aux Prétoquis.

Départs groupés à partir de 9h30.

Contact : 06 43 38 23 25.

Retrouvez tout le programme sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr ou www.baiedesaintbrieuc.com

Communes organisatrices des temps forts avec l'Agglomération :

Binic-Étables-sur-Mer, Plourhan

Hillion, Langueux, Trégueux, Yffiniac

Lanfains, Le Foël, Plaine-Haute, Quintin, Saint-Brandan, Saint-Carreuc

La Méaugon, Plérin, Ploufragan, Saint-Brieuc, Trémuson